

Grille d'évaluation des candidatures à la bourse de participation au congrès

<p>Cette grille est utilisée pour noter et classer les candidatures pour la bourse de participation au congrès de la Société de Biomécanique. Chaque dossier est évalué par au moins deux rapporteur.rice.s (sans potentielle partialité envers la.le candidat.e). Seuls les dossiers complets à la fin de la procédure de soumission seront évalués.</p>	
A- Lettre de motivation	Notes :
<p><i>Le jury prendra notamment en compte la qualité rédactionnelle du document, la mise en valeur de l'intérêt pour la Société de Biomécanique, ce congrès et la biomécanique de manière général, l'impact de la bourse etc...</i></p> <p><u>Commentaires :</u></p>	/4
B- Curriculum Vitae	
<p><i>Le curriculum vitae doit notamment présenter les éléments de production scientifique pertinents (publications, posters, communications orales, soutenances, rapports ...)</i></p> <p><u>Commentaires :</u></p>	/2
C- Formulaire de candidature	
<p><i>Le formulaire de candidature doit être complet et notamment présenté un budget pour la participation au congrès. Une attention particulière sera portée sur l'élaboration du budget par le jury (estimation des frais, impact de la bourse, autres financements ...)</i></p> <p><u>Commentaires :</u></p>	/3
D- Recommandation	
<p><i>Le jury prendra notamment en compte le contenu positif de la lettre notamment vis-à-vis de la présentation des travaux de la.du candidat.e au congrès de la Société de Biomécanique...</i></p> <p><u>Commentaires :</u></p>	/3
E- Bonus/Malus	

<p><i>Des points bonus peuvent s'ajouter pour favoriser les candidatures jeunes ou avec des déplacements importants (provenance en dehors de la métropole). Un bonus est également ajouté aux candidats ayant eu un refus lors de la précédente demande. À l'inverse un malus est retenu pour les candidats ayant précédemment obtenu la bourse. <u>Au total, seuls 3 points bonus peuvent être ajoutés à la note globale.</u></i></p>	
<p><u>Année d'étude au moment de la demande :</u> (M2 : +3 pts, 1^{ère} année de thèse : +2 pts, 2^{ème} année de thèse : +1 pt)</p>	/3
<p><u>Déplacements impliquant des coûts élevés :</u> (Distance résidence-congrès <500 km 0 pt; 500 à 2000 km 0,5 pt et >2000km 1 pt)</p>	/1
<p><u>Demandes antérieures :</u> (Demande antérieure infructueuse : +2 pts)</p>	/2
<p>Note globale (max 15/12) :</p>	/12
<p>Avis général :</p>	